



Du groupe Unis Pour Genas

à Monsieur le Maire de Genas

Copie à Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
les Maires Adjoints,

Objet : Questions écrites pour le conseil municipal du 25 avril septembre 2016

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons vous adresser trois questions écrites, pour ce conseil municipal. La première concerne le Très Haut Débit à Genas, la seconde sur les problèmes récurrents d'incivilité aux alentours de la place Jean D'Azieu ; la dernière le club de Roller de Genas.

QUESTION N°1 « TRES HAUT DEBIT & NUMERIQUE A GENAS »

Nous avons appris par le journal du Progrès du 28 décembre 2015, qu'Orange allait installer la fibre optique (très haut débit numérique), dans seize communes du Rhône, et qu'en tant que vice-président du conseil départemental délégué aux nouvelles technologies, vous vous en réjouissiez. Il était également mentionné que les travaux devaient avoir lieu au second semestre 2016.

Vous serait-il possible de nous donner plus d'information sur le sujet « Très Haut Débit & Numérique à Genas » à l'occasion de ce conseil municipal ?

Voici à titre d'illustration quelques demandes d'information qui nous ont été remontées :

- Quels sont les zones, habitations, lotissements, entreprises qui seront concernés par l'accès au très haut débit grâce à la fibre et suivant quel échéancier ?
- Les nouveaux immeubles ou lotissements en cours de construction sur 2016 font-ils bien partie de la cible « Très Haut Débit » ?
- Quels sont les rôles et implications de la commune, de la CCEL, du Département, de la Région sur le sujet ?
- Le déploiement du Très Haut Débit, a déjà été réalisé, ces dernières années sur une partie significative de la commune de Genas. Ce déploiement a été financé pour grande partie par le Département. Le déploiement de la fibre Orange à venir,

deuxième semestre 2016, doit également être soutenu financièrement par le Département. Ce déploiement concernera-t-il uniquement les zones qui ne sont pas encore en très haut débit, ou bien l'ensemble de la commune ?

- Quels sont les moyens mis en place par la commune, pour soutenir, au côté du Département, de la CCEL et de la Région, le développement du numérique sur Genas ? Des financements ou actions sont-ils prévus au niveau de la commune pour accélérer l'accès au très haut débit sur certaines zones prioritaires ? pour soutenir la mise en œuvre de tableaux & panneaux numériques, d'applications smartphone ? pour accompagner la population et le personnel aux nouveaux usages ?
- Une réunion publique sur le sujet est-elle planifiée ?
- Une réunion dédiée aux élus du conseil municipal et aux représentants associatifs et d'entreprise plus directement concernés pourrait-elle être organisée ?

QUESTION N°2 « INCIVILITES AUTOUR DE LA PLACE JEAN D'AZIEU »

Nous avons été informés par plusieurs habitants, vivant près de la place Jean d'Azieu qu'un réel problème d'incivilité existait sur ce lieu en particulier, et nous avons perçu que certains habitants, ne se sentant pas entendus, avaient l'impression de vivre dans une zone de non droit, envisageant parfois jusqu'à déménager. Des voitures et habitations ont été détériorées, des tapages nocturnes ainsi que des conduites dangereuses à la sortie des bars ont été signalées, enfin, et plus grave, certaines plaintes ont été déposées, pour des violences, ceci dans des proportions a priori exceptionnelle, pour une commune réputée tranquille comme Genas. Une pétition a également été réalisée. Il nous a été remonté que systématiquement il y a avait eu des alertes à la police municipale, à vos services, à la gendarmerie, à certains adjoints ou à vous-même, mais que les actions concrètes pour faire changer les choses restaient très timides, ou tout du moins comme peu efficaces. A noter, il a été conseillé à certains de s'adresser directement à la Préfecture pour faire avancer le sujet, comme si les acteurs de ces incivilités, attribuées pour partie à des genassiens de bonne famille, étaient protégés. Face à cette situation, il nous a été signalé que vous avez bien voulu rencontrer fin de l'année 2015 un collectif d'habitants sur le sujet.

Nous aimerions, au travers cette question, en savoir plus sur cette situation et incivilités autour de la place d'Azieu.

Sur ce qui s'est effectivement passé ces dernières années depuis la création de ce lieu de vie place Jean D'Azieu (nombre de signalements reçus par la mairie, la police municipale, la gendarmerie ; actions mises en place ; suivi réalisé) mais aussi sur l'évolution de ces derniers mois, suite à l'alerte qui vous a été remontée. Est-ce que cela s'est amélioré ? Quelles sont les actions qui ont été mises en place ou qui ont envisagées pour faire respecter, dans les

faits, la loi ; pour prévenir de nouveaux débordements ? Des solutions comme la télésurveillance, ont-elles été envisagées ?

QUESTION N°3 « AVENIR CLUB DE ROLLER DE GENAS »

Nous savons qu'en théorie nous n'avons le droit qu'à deux questions, mais si vous le voulez bien nous aimerions vous en soumettre une troisième.

Nous avons été informés par des membres du Club de Roller de Genas, que ce dernier était menacé de disparaître dès la rentrée prochaine. Nous avons compris que des créneaux dans des salles de la commune, accordés par le passé, leur étaient maintenant refusés ; et que la mise en place d'une toiture légère au-dessus de la piste de roller n'était pas l'ordre du jour.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le sujet du Club de Roller de Genas et sur ce problème de terrain couvert ?

Quelles sont les actions envisagées par la municipalité pour aider ce club à se maintenir sur Genas et pour rentabiliser par la même les investissements déjà réalisés au travers la piste de Roller à Azieu.

En espérant que ces questions pourront être mis à l'ordre du jour, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le 21 avril 2016

Françoise Bergame

Responsable du groupe "Unis pour Genas"

www.unispourgenas.fr

